

DIRECTIVE SSIGE G19 : EXPLICATIONS

La directive G19 de la SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux) définit les modalités de comptage et de facturation des livraisons de gaz naturel aux consommateurs finaux, notamment les paramètres nécessaires dans le calcul de conversion des mètres cubes en kilowattheures.

En effet, l'unité de mesure du compteur de l'installation domestique est le mètre cube (m^3) et la consommation est facturée en kilowattheure (kWh). Il y a donc conversion des mètres cubes en kilowattheures. En moyenne, un mètre cube de gaz vaut à peu près dix kilowattheures.

Toutefois, ce coefficient de conversion, qui sert à transformer en énergie le volume mesuré par le compteur, varie en fonction du lieu. Dans la pratique, pour la clientèle résidentielle, la valeur du coefficient de conversion va dépendre de deux paramètres : l'altitude et la composition du gaz.

- L'altitude réduit la pression atmosphérique et la densité du gaz. Quand l'altitude augmente, la densité du gaz baisse et un même volume représente moins d'énergie. Ainsi, le même gaz aura à 1 000 mètres d'altitude un coefficient de conversion plus faible d'environ 10 % qu'au niveau de la mer. Le coefficient de conversion sera, par exemple, plus bas à Leysin (moyenne 9,22) qu'à Vevey (moyenne 10,24).
- La composition du gaz naturel varie en fonction de sa provenance. Le gaz distribué en Suisse, appelé gaz H, est le plus répandu et provient de la mer du Nord, d'Algérie et de Russie. Son pouvoir calorifique est élevé (coefficient de 11 environ).

Le coefficient de conversion est ainsi un moyen de péréquation destiné à neutraliser financièrement les disparités liées à l'altitude et au pouvoir calorifique d'un même volume de gaz naturel. Peu importe d'avoir un coefficient de conversion élevé ou faible, il permet à tous nos clients de faire bouillir un litre d'eau au même coût quel que soit leur lieu de domicile.

POUR TOUTES QUESTIONS

Nos collaborateurs se tiennent volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions du lundi au vendredi (7h30- 12h00 et 14h00-17h00).

Numéros gratuits:

0800 802 697



0800 802 698



0800 402 403



Sociétés du groupe Holdigaz
www.holdigaz.ch